

La mutualisation opérationnelle au secours du sauvetage nautique



Depuis plusieurs mois, les départements de la Lozère et de l'Aveyron mutualisent le sauvetage nautique (SAV). Et pourtant, en Lozère, la spécialité a bien failli disparaître. Aujourd'hui, les équipes sont mixtes et les formations se font en commun. Une initiative réussie qui donne déjà d'autres idées...

Reportage Patrick Forget

Mutualiser les spécialités entre départements, l'idée n'est pas nouvelle. Mais le plus souvent, elle ne concerne que la formation. En Lozère, département de moyenne montagne, exclusivement volontaire, les risques liés à l'eau et à la montagne sont bien présents. Pourtant, la spécialité SAV (sauvetage nautique) était fortement menacée. En effet, le colonel Christophe Broussou, directeur du Sdis 48, a fait un rapide constat opérationnel : le faible nombre d'interventions pourrait être une raison de faire des économies dans ce secteur, dans un budget toujours plus serré. Pourtant, avec seize sauveteurs SAV 1 motivés et formés également au sauvetage en eau vive (SEV), il sait que l'aspect humain n'est pas négligeable. « J'avais alors trois solutions, explique-t-il. Dissoudre le service, mais je me privais d'une ressource qui, bien qu'elle ne soit pas souvent mise à contribution, reste utile, notamment en période de crue. La seconde était qu'ils rejoignent le Grimp sur la base du volontariat, mais un seul a accepté de suivre les formations complémentaires. Enfin, Ludovic Rome, mon nouveau responsable SAV, m'a proposé une troisième solution : la mutualisation de la spécialité avec l'Aveyron, le département voisin. »

Ludovic Rome ne cache pas sa

satisfaction. Il sait qu'il doit la survie de son groupe à cette mutualisation. « Je suis content pour mes hommes. Certes, nous ne faisons pas beaucoup d'interventions – et heureusement d'ailleurs ! – mais si un pépin arrive, nous serons présents. Le directeur sait qu'il peut compter sur nous et aussi sur nos voisins. Maintenant, nous attendons de signer la convention opérationnelle interdépartementale qui va nous permettre de nous projeter dans le futur. Ensemble, nous pourrions alors travailler sereinement sur nos plannings de garde et nos manœuvres. »

Une évidence

L'idée est simple. La Lozère manque de SAV 2 pour l'encadrement et la direction ne souhaite pas investir dans de nouvelles formations pour le moment. L'Aveyron, toute proche, a les ressources et peut venir en appui. Alors quand Ludovic en a parlé à son homologue du Sdis 12, Stéphane Alléguède, la mutualisation s'est imposée comme une évidence. Ils forment déjà les équipes ensemble sur le bassin d'eaux vives de Millau. Les avantages sont nombreux, à commencer par des dates d'entraînement plus fréquentes, ce qui intéresse les équipes composées essentiellement de volontaires. Les secteurs d'intervention et de terrain de manœuvre se sont agrandis, des exercices communs sont désormais envisagés avec l'appui du Centre national de formation Grimp de Florac sur des sites naturels, au plus proche de la réalité du terrain. Mieux, ils imaginent même constituer des équipes mixtes SAV ou SEV pour venir en renfort dans les autres départements de la région.

Plus qu'une mutualisation, un partenariat

Stéphane considère davantage cette mutualisation comme un partenariat avec deux groupes de mentalité et de culture très proches. L'idée n'est pas que « le plus gros mange le petit », mais bien de s'aider à avancer et se redonner une compétence opérationnelle. « Même si notre ossature d'encadrement est plus importante, raconte Stéphane, on travaille main dans la main. En cas d'alerte, je m'arrange pour mettre un SAV 2 à disposition pour venir les épauler. Les équipes se connaissent bien. Même si la partie opérationnelle

n'est pas encore finalisée, je peux déjà compter sur les seize SAV 1 de Lozère pour constituer des colonnes de renfort comme pour les épisodes de crues cévenoles dans l'Hérault, sans pour autant se démunir de l'ensemble de nos ressources. »

Pour lui, cela n'est pas nouveau. « Depuis 10 ans, nous mutualisons nos formations plongée et SAV avec les départements de l'Aude et de l'Hérault. Au départ, c'était nous qui avions besoin d'eux. Aujourd'hui, c'est l'inverse. Nous travaillons dans l'intérêt des hommes et au final, des victimes. C'est tout ce qui compte ! » Partie d'une menace sur la spécialité SAV, la mutualisation donne de nouvelles idées au directeur de Lozère. En effet, le colonel Broussou se voit déjà partager un pharmacien avec son voisin et pourquoi pas un poste à mi-temps de médecin-chef. Économies budgétaires obligent, les pistes de réflexion sur la mutualisation opérationnelle, au-delà des conventions de secteurs limitrophes, commencent à faire des émules. Les premiers concernés sont la plongée, le secours en montagne ou encore le milieu périlleux, des spécialités qui demandent des investissements en matériel, des ressources humaines souvent volontaires et par conséquent moins disponibles, et des budgets de formation.

L'Aveyron mutualise aussi ses colonnes de renfort feux de forêt en été avec les départements voisins ou encore l'achat de véhicules et de matériels avec la région. Tout ce qui permet de faire des économies et d'assurer la qualité des secours devient une priorité. Le colonel Éric Florès, DDSIS de l'Aveyron, voit cette mutualisation comme une évidence. « On ne doit plus raisonner par département mais par secteur d'intervention. Les gorges du Tarn en sont un exemple parfait avec la rivière comme frontière naturelle. Que les SAV viennent de chez nous ou d'ailleurs, ce qui importe, c'est l'intérêt des victimes. Et j'ajouterais même que plus le secteur d'intervention est grand, plus les hommes ont des missions et plus ils sont motivés et efficaces. Aujourd'hui, il faut réfléchir au-delà de notre département, tant pour le matériel que pour notre capacité opérationnelle. Travailler ensemble, c'est aussi un gage de crédibilité vis-à-vis de nos décideurs ! » ■

Manœuvre conjointe dans les gorges du Tarn avec les SAV de l'Aveyron et de la Lozère, appuyés par le Centre national de formation Grimp de Florac pour l'extraction des victimes.

